

Collectif pour le maintien

Et le développement de l'

Emploi chez m-real

MM. LEMAIRE, BORLO et ESTROSI

Ministres de l'agriculture, de l'écologie et de l'industrie

Alizay, le 11 décembre 2009

Messieurs les ministres,

Notre collectif, soutenu par la ratification d'une pétition par plus de 4000 personnes, souhaite vous alerter sur la situation du site industriel **M-Real** situé à Alizay.

En 2006, ce site passait de 520 à 415 salariés suite à la suppression de plus d'une centaine de postes. Depuis mars de cette année le secteur de cette unité produisant de la pâte à papier à partir de bois de la région est à l'arrêt, condamnant 120 salariés à une inactivité des plus stressante. Les Instances représentatives des salariés viennent d'être convoquées à un comité d'entreprise exceptionnel le 16 décembre prochain, la Direction du site mettant en place un PSE visant l'arrêt définitif du secteur production pâte à papier et la réduction des effectifs.

Ce site représente pourtant un enjeu majeur pour l'emploi dans ce bassin industriel, et fait travailler plus d'un millier de personnes dans le cadre des fournisseurs et des sous-traitants (exploitants forestiers, entreprises de logistique, entreprises de maintenances, ...).

C'est aussi un enjeu majeur pour la production d'énergie à partir de produits écologiques (biomasse en projet) mais aussi à partir de la revalorisation des résidus chimiques issu de la fabrication de la pâte à papier.

La fermeture du secteur produisant de la pâte à papier à partir de la fibre végétale conduit inéluctablement à alourdir le bilan carbone de manière considérable par l'acheminement de pâte provenant d'Europe du nord ou d'autres zones hors du territoire national. De plus, sans investissement particulier, la fermeture de cette unité entraînera, selon nous, inévitablement la fermeture totale du site d'Alizay dans les 2 ans à venir.

Des projets industriels existent. Ils sont travaillés par l'équipe de Direction et soutenus par les équipes syndicales de l'entreprise, par les élus locaux. Ils sont indéniablement conformes aux objectifs du Grenelle de l'environnement :

1. La mise en place d'une station de désencrage permettant de produire de la pâte à papier à partir de papier recyclé, venant en complément de la pâte fabriquée à partir du bois
2. L'installation d'une chaudière Biomasse permettant de produire de l'électricité verte
3. Enfin la production de granules de bois permettrait de fournir à toute la région du combustible tant pour les particuliers que pour les collectivités locales, dotées de chaudière nouvelle génération, plus écologique que celles à fioul ou à gaz.

Les deux premiers, les plus importants, ne verront cependant pas le jour avant 3 ans. A cette date, nous pensons que l'ensemble du site sera fermé et que ces projets ne seront donc pas mis en œuvre.

2 constats s'imposent donc aux membres du collectif que nous avons créé:

1. Il faut analyser globalement l'impact de l'arrêt de cette activité sur l'économie de la région avant de permettre l'arrêt de cette unité.

Nous savons :

- que de nombreux exploitants vivent de l'économie forestière, qu'il y a très peu d'industrie consommant du bois actuellement dans la région et les régions alentours,
- que la non utilisation par une entreprise des coupes d'éclaircis, des branches et des houppiers gênera obligatoirement l'industrie du bois d'œuvre qui ne consomme que les troncs
- que les seules industries de remplacement seront les chaudières biomasse et que les plus proches ne démarreront pas avant fin 2011 et qu'il n'est absolument pas certain que ces chaudières consommeront le million de tonnes de bois consommées par l'usine d'Alizay

Il nous apparaît nécessaire donc de faire appel à un expert pour analyser la situation dans son ensemble, c'est-à-dire l'impact de l'arrêt de cette unité sur

- l'aménagement du territoire au travers de la gestion des forêts,
- l'économie de la filière bois dans son ensemble
- les licenciements de plusieurs milliers de personnes,

puis de s'appuyer sur cette expertise pour garantir que les projets industriels sont fiables et garantissent la pérennité des 3 points cités ci-dessus.

2. Il est important d'agir rapidement pour éviter, à très court terme, l'arrêt définitif de l'unité de pâte à papier.

Nous savons :

- Que l'usine produit de l'électricité verte qui n'est pas éligible au sens de la CRE
- Que d'autres unités belges et françaises vendent leur électricité plus cher à Electrabel ou EDF car leur production d'électricité est elle reconnue comme éligible
- Que des unités de fabrication de pâte à papier du sud ouest de la France paient le bois très peu cher car il est subventionné par l'état Français suite à la tempête Klaus de janvier 2009.

Il nous apparaît donc absolument nécessaire de travailler très rapidement 2 solutions :

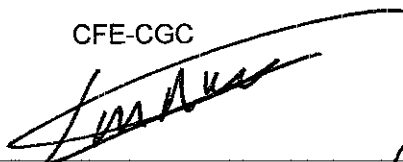
- Permettre au site m-real d'Alizay de vendre de l'électricité verte
- Mettre en place des aides à l'aménagement des forêts permettant à l'unité d'Alizay d'acheter le bois qui lui est nécessaire (déchets de l'industrie de l'ameublement et coupes d'éclaircies dues à la gestion pérenne des forêts par l'ONF) à un prix beaucoup plus faible qu'actuellement

La mise en place de ces solutions ne pouvant se faire, bien évidemment, que liée à un engagement de la Direction de m-real de redémarrer l'unité de production de pâte à papier et de mettre en œuvre simultanément le projet industriel afin de pérenniser totalement le site.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de bien vouloir recevoir une délégation qui pourrait être composée des représentants du personnel, des élus locaux pour que nous puissions ensemble trouver les moyens de mettre en œuvre ces solutions nécessaires au maintien de ce site papetier et ainsi assurer l'emploi et l'aménagement des forêts en Haute Normandie

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, veuillez recevoir, Messieurs les Ministres, nos salutations distinguées.

CFE-CGC



CGT



Pour les membres du collectif

